

Séminaire L'Ecole Inclusive un défi territorial – 10/11/2021

Introduction Madame LEVEQUE- Monsieur LOISEAU- Monsieur MEYER

*Monsieur le directeur de la délégation départementale de l'ARS,
Madame la directrice académique des services de l'Education Nationale de la
Charente Maritime,
Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental en charge de la
commission solidarité sociale,
Mesdames et Messieurs les présidents des associations,
Mesdames et Messieurs les directeurs des associations,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations,
Mesdames, Messieurs les professionnels acteurs de l'école inclusive,*

Tout d'abord, merci d'être venus si nombreux. C'est avec plaisir que nous vous accueillons, mes collègues, François LOISEAU, directeur général de TREMA, Alix MEYER, directeur général de l'UNAPEI17, et moi-même, Christelle LEVEQUE, directrice générale de l'ADEI, pour cette journée de séminaire à destination des professionnels acteurs de l'Ecole Inclusive dans notre département.

Alors juste quelques mots pour introduire ce séminaire, et laisser ensuite la parole à Madame la directrice académique de l'Education Nationale puis à Monsieur le directeur de la délégation départementale de l'ARS, que nous remercions vivement pour leur présence, et qui, dans le prolongement des engagements du Président de la République impulsent cette démarche inclusive en lien avec les acteurs du territoire.

« **L'Ecole Inclusive, un défi territorial** », est organisé par l'ADEI, TREMA, l'UNAPEI 17 en lien avec l'Education Nationale. Le séminaire se veut être à la fois une journée de présentation des dispositifs de l'école inclusive à l'ensemble des professionnels de l'Education Nationale, du médico-social et du sanitaire, et une journée d'échanges et de rencontres.

Le séminaire a pour ambition de croiser les expertises de chacun sur notre territoire pour relever ensemble le défi de l'inclusion scolaire et à ce titre, je remercie tous les intervenants d'avoir bien voulu participer activement à l'animation de cette journée.

La scolarité est un droit fondamental et inconditionnel pour tout enfant. Pour les enfants en situation de handicap ou protégés, ce droit est souvent mis à mal avec une forte probabilité de ruptures et d'échecs dans le parcours scolaire.

Des facteurs compliquent la scolarité de ces enfants : les attendus de l'école, notamment en terme de résultats académiques, souvent en décalage avec les

besoins et les capacités de chacun ; les ruptures dans leurs parcours de vie, le risque de déscolarisation accru, des représentations négatives de leur potentiel de réussite académique ...

Comment accompagner et soutenir la scolarité de ces enfants ? Quel rôle pour le professionnel du social et médico-social ? Quelle articulation avec l'école ? Quels appuis, quelles ressources ?

Les pratiques professionnelles évoluent en conséquence, les offres de services résolument inclusives s'adaptent pour plus de souplesse, de modernité. Ainsi pour exemple la réorganisation de l'offre du centre médico-psycho-pédagogique départemental et la création de nouveaux services comme la plateforme de coordination et d'orientation (PCO) ou encore le pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL) et l'équipe mobile d'appui à la scolarisation (EMAS), le dispositif d'appui aux équipes pédagogiques (DAEP) sont à l'origine de l'expression d'un besoin de clarification des différents dispositifs d'inclusion à destination des élèves pour les professionnels que nous sommes.

La Haute Autorité de Santé dans sa recommandation « Accompagner la scolarité et contribuer à l'inclusion scolaire » de septembre 2021 préconise notamment de « prendre contact avec les partenaires de la communauté éducative pour échanger sur les missions respectives et favoriser une meilleure connaissance mutuelle ».

En effet, les professionnels doivent mettre en œuvre des actions de coopération avec les partenaires de la communauté éducative, notamment les professionnels de l'Education nationale. Cela implique d'identifier et de connaître ces partenaires, de construire un partenariat solide et réactif, de recueillir et de partager les informations permettant une plus grande continuité et fluidité des parcours.

De fait ce séminaire a pour objectifs de favoriser une communication large sur les dispositifs déployés en Charente-Maritime, et d'engager une réflexion approfondie de l'inclusion scolaire.

Avant de laisser la parole à Madame BAILLOU et à Monsieur FLAMENT, mes collègues se joignent à moi pour remercier grandement les membres du comité de pilotage pour la tenue de cette journée, et plus particulièrement Véronique SALLE, ADEI-FORMATION, porteur de la logistique du séminaire et Sophie GUIBERT, en charge de la communication au sein de l'ADEI.

Merci et très bonne journée.